



Esque mon père est toujours français

Par **amine48w**, le **10/12/2008** à **23:35**

bonjour maitre;

je suis en France depuis 2004 sans papiers je voudrais vous poser deux questions SVP:
mon père ancien combattant(toujours en vie dieu merci) il a eu sa dernière carte nationale française après l'indépendance avec son livret militaire le 31 juillet 1962 en sortant de la caserne.

-esque mon père est toujours français.

-esque je peut demander une carte de séjour.

je tiens a vous informer que mon père été appelé dans l'armée française.

je vous remercie d'avance.